

**Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Grandson le
11 décembre 2025**

Présidence : M. Thomas McMullin

Le Conseil communal de Grandson, vu le préavis de la Municipalité n° 683 relatif au projet d'agglomération AggloY-PM01 / RC 401 – Traversée des Tuilleries, ouï le rapport de sa commission, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour, décide :

- Article premier : d'adopter la réponse à l'opposition formulée par la Municipalité et de lever l'opposition restante
- Article deux : d'adopter le projet tel que présenté par la Municipalité en vue du permis de construire ;
- Article trois : d'adopter les servitudes publiques de passage à pied et mobilité douce
- Article quatre: d'autoriser la Municipalité à entreprendre les études pour le projet d'agglomération AggloY-PM01 RC 401 – Traversée des Tuilleries, telles que décrites dans le préavis n° 683
- Article cinq : d'accorder un crédit d'investissement de CHF 150'000.- TTC
- Article six : de financer ce montant par la trésorerie courante

Ainsi délibéré en séance du 11 décembre 2025.

Le Président :



Thomas McMullin

La secrétaire :



Nathalie Cattin Rich

